



Demande de renseignement svp

Par **mimi97**, le **10/07/2009** à **14:32**

Bonjour, je suis marocaine je viens d'avoir un visa touriste pour l'Espagne 7/7/2009, je compte partir en France et une fois arrivé faire une demande de titre de séjour car j'ai de la famille là-bas, je voudrais savoir si c'est possible et si oui comment faire ?? merci d'avance à vous.

Par **anais16**, le **11/07/2009** à **17:55**

Bonjour, maintenant vous le dire directement: non, vous n'aurez pas droit à un titre de séjour à votre arrivée en France et cela peu importe que vous ayez de la famille en France ou non. À moins d'être mariée à un français ou d'avoir un enfant français, aucune régularisation ne sera possible pour vous aussi vite.